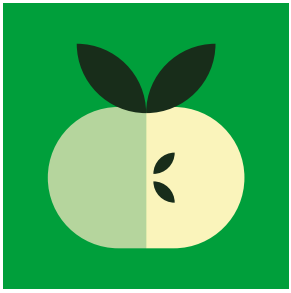
S'INSTALLER EN FILIÈRES ORGANISÉES

100 % BIO

Des atouts insoupçonnés !

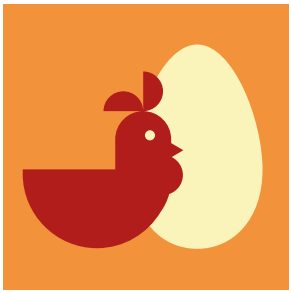








FOREBio

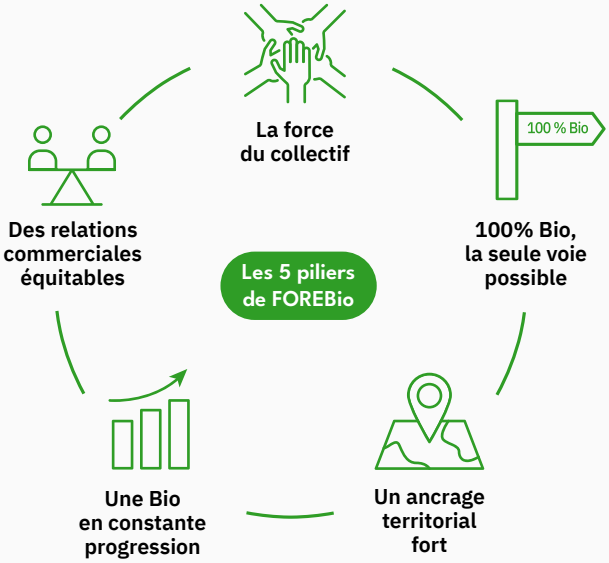


FOREBio

La Fédération des ORganisations Économiques de producteurs 100% Bio

FOREBio regroupe 18 Organisations Économiques de Producteurs (OEPB) groupements ou coopératives, répartis sur l'ensemble du territoire français en 5 filières (céréales et oléo-protéagineux, viandes, fruits & légumes, œufs et volailles, lait). Tout cumulé, elle représente près de 6 000 fermes et un chiffre d'affaires de 500 M€.

Elle défend un modèle d'agriculture et d'alimentation bio durable basé sur 5 piliers :



FOREBIO C'EST

18
ORGANISATIONS

5
FILIÈRES

6 000
FERMES

500
M€ DE CA

FOREBio s'engage dans une perspective de développement d'une agriculture biologique exigeante, portant des valeurs humanistes de résilience, d'autonomie, de respect, de solidarité et de pérennité.

INTRODUCTION

L'agriculture biologique attire de plus en plus de candidats à l'installation. Qu'il s'agisse de reconversions professionnelles ou d'installations à la suite d'un parcours de formation classique, les porteurs de projet font le choix de pratiques qui ont plus de sens, qui protègent l'environnement et leur santé ainsi que celle des consommateurs.

Dans certains cas, ils peuvent partir d'une page blanche. Ils imaginent la ferme qu'ils souhaiteraient, les ateliers à développer, les productions. Et ils construisent de zéro un projet économique agricole à partir de leurs envies.

D'un autre côté, toute une génération d'agriculteurs va partir à la retraite dans les 5 à 10 ans qui arrivent. Des fermes fonctionnelles et actives sont ou seront à reprendre, de toutes tailles et de tous types.

Ce document a pour objectif de montrer l'intérêt de la reprise de fermes adhérentes à des groupements de producteurs 100 % Bio, mais aussi aux porteurs de projets qui souhaitent se renseigner sur ces circuits de commercialisation collectifs, développés depuis plusieurs décennies par les paysan·nes bio eux-mêmes.

Nous les appelons les « **filières organisées** », synonymes de filières dites « longues » en agriculture conventionnelle. Néanmoins, leur développement a suivi d'autres règles et d'autres principes, notamment celui de la maîtrise de la décision par les agriculteurs eux-mêmes, de la production à la commercialisation (et de la transformation dans certains cas).

S'installer en filières organisées 100 % Bio, c'est participer activement au développement d'une agriculture biologique durable, exigeante, équitable, collective, humaine et porteuse d'avenir.

Dans ce document, vous trouverez une liste non exhaustive des atouts de l'installation *via* la reprise de fermes dans le cadre de filières organisées, au sein de groupements de producteurs 100 % Bio.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'un de nos adhérents pour en savoir plus
(voir liste en dernière page).

Définitions, idées reçues et débouchés

1 QU'ENTEND-ON PAR "FILIÈRE ORGANISÉE" ?

Définissons une filière organisée

Une filière organisée est **une filière qui part de l'amont**, c'est-à-dire, de la production, **et qui intègre un circuit de collecte, de transformation, de transport, de vente et parfois de distribution**.

Elle se distingue de la vente directe entre autres par les **volumes plus importants** qu'elle commercialise et donc des clients qu'elle touche.

Historiquement, les groupements économiques de producteurs 100 % Bio se sont créés pour pallier le manque de structures souhaitant développer des marchés en agriculture biologique. Les agriculteurs bio ont décidé d'organiser eux-mêmes la valorisation de leurs productions. Dans certains cas, ils ont été rejoints par des acteurs de l'aval, comme par exemple des bouchers.

	Biolait *Lait*	Cocebi *Céréales*	Bio Centre Loire *Légumes*
Date de création	1994	1983	2016
Nombre d'adhérents	1043	218	33
Bassin de collecte	73 départements en France	Bourgogne-Franche-Comté + départements limitrophes	Région Centre Val de Loire
Forme juridique	SAS	SCA	SCA
Clients	Laiteries, transformateurs, etc.	Transformateurs (ex : huilerie, meunerie, etc), FAB[1], Grossistes	Réseaux de distribution bio spécialisée et généraliste, grossistes et transformateurs

1. Fabricant d'Aliments du Bétail.

Ils étaient également **animés par des valeurs fortes** qu'ils ont mis en application dans leurs structures. Portés par les principes d'une économie sociale et solidaire, **ils ont créé des structures coopératives adaptées à chaque situation** (SCA, GIE, SICA, SAS, etc.)[2], où **les producteurs ont toujours conservé la maîtrise de la décision**.

Ensemble, déconstruisons les idées reçues sur les filières bio organisées

— IDÉE REÇUE N°1 —

M'installer en filière longue bio revient à perdre mon pouvoir de décision quant aux choix économiques et techniques que je peux faire sur ma ferme.



On touche ici aux principes de liberté et de contrainte associés à chaque modèle de production et de commercialisation.
La liberté des agriculteurs est avant tout guidée par des réalités économiques, qu'ils vendent en direct au consommateur ou en filière organisée :

- ➜ les besoins de leurs clients ;
- ➜ leurs coûts de production ;
- ➜ le rapport bénéfice/temps de travail.

Les filières organisées offrent **une valorisation élargie des productions**, sans augmenter le temps de travail dédié à la recherche de débouchés. Parce qu'ils accèdent à des marchés variés et massifiés, les groupements économiques permettent à leurs adhérents de développer une multitude de systèmes. Par exemple, en grandes cultures, nos adhérents proposent des débouchés pour plus de 40 espèces différentes, afin de permettre aux producteurs de **développer des assolements très diversifiés** s'ils le souhaitent.

Aucune demande de standardisation n'est exigée à l'entrée dans un groupement. Au contraire, une grande variété de profils de productions et de fermes seront valorisés. Il s'agit d'une richesse plutôt que d'une perte d'autonomie de décision.

En outre, **les orientations des organisations économiques de producteurs 100 % Bio sont définies au sein des conseils d'administration par les agriculteurs eux-mêmes**. Elles tiennent compte des réalités techniques et commerciales de la production.

2. SCA : Société Coopérative Agricole ; GIE : Groupement d'Intérêt Économique ; SICA : Société d'Intérêt Collectif Agricole ; SAS : Société par Actions Simplifiées.



— IDÉE REÇUE N°2 —

Si je rejoins un groupement de producteurs 100 % Bio, je n'ai pas le droit de pratiquer la vente directe.

Intégrer un groupement économique de producteurs, c'est s'engager par contrat sur les conditions, les volumes et la fréquence/durée de livraison de sa production. Chaque groupement définit dans ses statuts des règles d'apport. Il existe, selon leur forme juridique et leur filière, un cadre légal à respecter.



En revanche, **tous autorisent la complémentarité entre vente directe et filière longue**.

L'apport total ou partiel permet au groupement de **planifier puis de contractualiser des volumes** avec ses producteurs. Cela représente une sécurité pour le groupement et pour l'agriculteur.

Certains groupements facilitent même la vente directe, en faisant bénéficier directement leurs adhérents des outils de transformation du groupement, permettant d'adapter la production pour la vente à la ferme.

— IDÉE REÇUE N°3 —

Produire pour une filière longue casse le lien direct avec les consommateurs.

Produire et commercialiser sont deux métiers différents. Certains producteurs ne souhaitent pas prendre en charge la commercialisation, par manque de temps ou d'envie. La vente assurée par le groupement devient alors un avantage pour eux.
Cependant, beaucoup de producteurs engagés dans nos groupements cumulent vente en circuit long et vente directe. À ce titre, **le lien avec le consommateur final n'est jamais rompu**.

De plus, les producteurs engagés dans les filières organisées **rencontrent souvent les clients professionnels** (magasins spécialisés Bio, responsables de restauration collective, bouchers, etc.). Ce lien n'en est pas moins intéressant.
Enfin, certains agriculteurs se rendent dans des magasins, au contact des consommateurs, lors d'animations en points de vente. Certains participent à des salons, foires, organisent des portes ouvertes sur leur ferme, etc.
Il existe toujours un lien entre les producteurs et les consommateurs.





— IDÉE REÇUE N°4 —

Financièrement, je valorise beaucoup mieux ma production en circuit court qu'en filière longue.

La valorisation des productions tient compte de plusieurs facteurs : les volumes produits, le prix de vente, les prix de revient (dont le temps de travail).

En filière organisée, l'agriculteur se concentre sur la production de volumes adaptés à son système et économise du temps sur la commercialisation puisqu'il la délègue à son groupement. Le caractère chronophage de la vente directe peut être sous-estimé par des porteurs de projet à l'installation.
Par ailleurs, la diversification des débouchés et des circuits offre la possibilité de **faire évoluer son système vers des activités plus efficaces au regard du temps passé**.
De plus, le prix de vente peut apparaître inférieur à celui de la vente directe, mais il s'agit de le rapporter aux volumes vendus, au temps de travail (et donc au prix de revient) et à la visibilité sur les volumes commercialisés. On ne gagne pas nécessairement mieux sa vie dans un système « tout vente directe ».
Le groupement peut même aider l'agriculteur pour la valorisation de ses produits en vente directe. Dans les filières élevage par exemple, les techniciens conseillent les producteurs sur les types d'animaux calibrés pour la vente directe, et ceux pour le groupement.

Enfin, la contractualisation entre le producteur et son groupement lui offre une visibilité à moyen terme (de 3 à 5 ans pour certaines productions) : **les débouchés sont sécurisés**. Ce qui n'est pas toujours le cas en circuit court.



2 FILIÈRES LONGUES ET CIRCUITS COURTS : DES DÉBOUCHÉS COMPLÉMENTAIRES



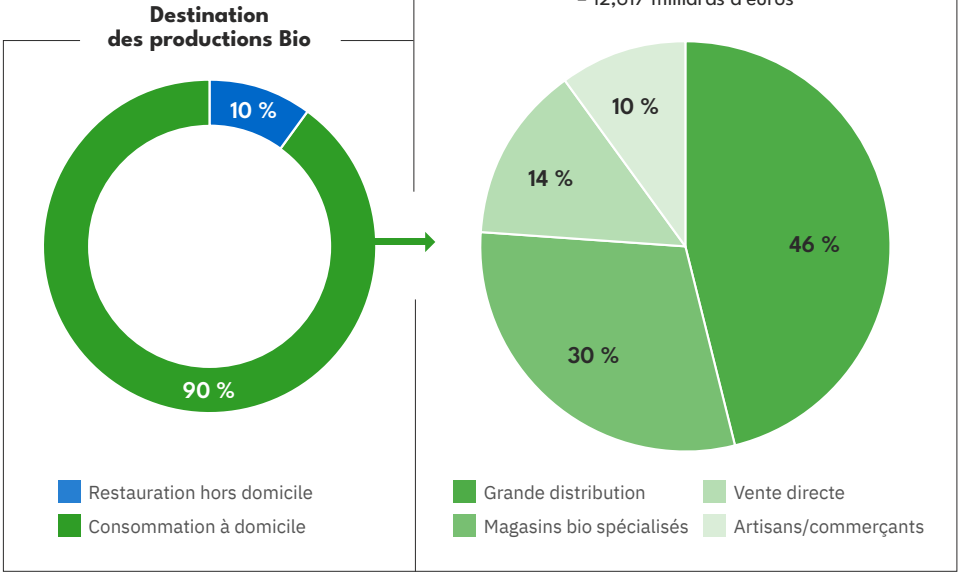
Les différents débouchés en AB



Les différents débouchés des productions biologiques permettent aux agriculteurs de **diversifier leurs sources de revenus**. Loin de s'opposer, vente directe aux consommateurs, en circuits courts (un intermédiaire maximum) ou via plusieurs intermédiaires se complètent.

Répartition des ventes de produits alimentaires bio (en €) selon les circuits

consommation à domicile de produits Bio
= 12,617 milliards d'euros



Source : Selon les chiffres de l'Agence Bio et AND-I, année 2025.



La complémentarité des circuits : un équilibre intéressant

Aucun groupement FOREBio n'oblige ses adhérents à lui fournir la totalité de sa production. Les producteurs s'engagent seulement sur des volumes à fournir. Ils sont **libres d'organiser la commercialisation de la partie non contractualisée comme ils le souhaitent**.

Certaines structures mettent même à disposition leurs outils pour permettre à leurs adhérents de vendre une partie de leur production en direct. **Les agriculteurs ont donc toujours le choix.**

Des paniers de légumes et du fromage en direct

• **Biobreizh** a soutenu le développement d'une SARL qui vend des paniers locaux issus de ses fermes. Ses adhérents peuvent également vendre en direct, dans les fermes ou sur les marchés, jusqu'à 40 % de leur chiffre d'affaires.

• Chez **Biolait**, 250 fermes adhérentes transforment également leur lait à la ferme, comme la fromagerie Altermonts, dans les Monts du Lyonnais.

Volailles Bio de l'Ouest aide ses adhérents pour la vente directe, jusqu'au service d'abattage

VBO offre un service de conseil à ses adhérents pour la vente directe : positionnement, tarifs pratiqués, morceaux valorisés, etc. L'abattoir Savic-Freslon, parce que VBO en est partenaire, propose aux éleveurs adhérents l'abattage de la production qu'ils vont vendre en direct. Cela comprend le transport, l'abattage et la garantie de la chaîne du froid. Ainsi, les producteurs développent la vente directe en plus de la vente en circuit long avec des tarifs très intéressants pour ces prestations. C'est complémentaire et avantageux pour eux.



Les 5 atouts des filières organisées 100 % Bio

1 REPRENDRE UNE FERME EXISTANTE

Et si l'installation partait de la ferme et non du projet ?

De nombreux candidats à l'installation imaginent un projet et cherchent ensuite un lieu pour le concrétiser. Cette approche prend parfois beaucoup de temps, le projet n'étant pas forcément en adéquation avec les fermes disponibles. D'un autre côté, **beaucoup de fermes vont arriver sur le marché dans les 5 à 10 années à venir**. Fonctionnelles, elles dégagent déjà des revenus, elles ont déjà des clients. Selon les productions, elles possèdent du matériel, des bâtiments, un cheptel et/ou un atelier de transformation. Elles ne nécessitent pas la création d'une activité de A à Z, mais peuvent être reprises telles quelles et offrir une base solide pour le développement d'un nouveau projet basé sur tout ou partie de l'existant.



Libre au repreneur d'adapter ensuite les ateliers, la typologie de la ferme ou de moderniser les installations, selon ses besoins et ses envies. La base de l'activité est déjà là et le travail porte ses fruits immédiatement. L'installation peut alors s'accélérer.

Dans les filières organisées, **des fermes très diversifiées sont à reprendre**. Diverses en termes de taille, de variété de productions, de circuits de distribution, d'activité de transformation, etc. Considérer les fermes en filières organisées dans ses choix d'installation peut permettre d'envisager des zones géographiques auxquelles on ne pensait pas avoir accès. Cela permet de **sécuriser ses revenus dès le démarrage** avec une visibilité sur le chiffre d'affaires et les volumes commercialisés.

L'approche de la reprise d'une ferme en activité est différente de l'approche "projet" mais elle n'en est pas moins intéressante et permet de concrétiser une diversité de projets. Si cette ferme fait par ailleurs partie d'une filière organisée, l'installation devient attrayante à plus d'un titre, comme vous allez le voir ci-après.

2 REJOINDRE L'AVENTURE D'UN COLLECTIF

Dans une filière organisée, les producteurs travaillent au sein de collectifs, sous des formes juridiques diverses : GIE, coopérative, association, SCIC[3], etc. Ce sont des Organisations Économiques de Producteurs Bio[4]. Chez FOREBio, elles sont 100 % Bio. Leur gestion s'appuie sur une assemblée générale, un conseil d'administration, un bureau et le cas échéant, une équipe salariée (selon la taille et les moyens de l'entreprise).

Bénéficier d'un réseau, pouvoir compter sur ses pairs et sur des équipes dédiées



Les producteurs sont en contact constant les uns avec les autres. Les groupements permettent aussi de bénéficier de l'appui d'une équipe salariée. **Un travail d'animation se met alors en place.**

Outre les événements annuels comme les assemblées générales, les agriculteurs participent à des réunions, des journées techniques ou des animations. Les plus impliqués s'engagent au sein des conseils d'administration. Ils peuvent également participer à des groupes de travail techniques, des tours de plaine, des formations, etc.

L'équipe salariée peut envoyer des informations régulières sur les évolutions de la réglementation, des dernières avancées agronomiques, des études technico-économiques, etc. Dans certains groupements, des techniciens se déplacent directement sur les fermes.

Chaque structure organise et anime la vie du collectif en fonction de ses moyens et des orientations décidées par les producteurs. Les objectifs du groupe dépassent de loin les seuls aspects économiques et commerciaux. Le collectif apporte à ses membres, tout comme chacun des membres apporte au collectif.

3. SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.
4. Ou OEPB.

L'exemple de Bretagne Viande Bio

Bretagne Viande Bio est une SICA SAS de plus de 500 éleveurs (bovins, veaux, ovins, porcins, lapins). Elle compte aussi parmi ses adhérents et au sein de son conseil d'administration des transformateurs ainsi que des bouchers. Bretagne Viande Bio a 5 missions : la planification de la production, les commandes clients, la logistique, un pôle administratif et un pôle communication. Elle compte 10 salariés dont 5 techniciens de territoire répartis sur la Bretagne, la Manche, la Mayenne et la Loire-Atlantique.



Être au cœur de la gouvernance des structures, prendre des décisions qui ont un impact direct sur le terrain

Norabio s'est dotée d'une charte que chaque adhérent signe

Chez Norabio, coopérative de fruits et légumes du nord de la France, les producteurs définissent les orientations de leur coopérative tous les dix ans. Ces dernières sont inscrites dans une charte qui sert de socle fondateur. Le conseil d'administration se compose de 10 membres élus en AG pour 3 ans renouvelables. Les producteurs se retrouvent régulièrement lors de commissions filières pour parler commercialisation et/ou technique.

Dans les OEPB, **ce sont les agriculteurs qui décident des orientations du groupement**. Cela vaut pour la sélection des débouchés, la stratégie de fixation des prix, les aspects techniques, économiques ou administratifs de la structure. De ce fait, chaque producteur se sent impliqué dans le développement de son groupement à part égale avec ses pairs. Il bénéficie également de la richesse des échanges, des compétences et de l'expérience de chacun.
Cet ensemble permet de ne pas se sentir seul sur sa ferme et d'avoir des interlocuteurs en cas de blocage, sur une question technique, un aspect de la production, etc.

Dans certains groupements, les assemblées générales sont aussi le moment d'**échanger avec les clients et partenaires de l'aval**. Les visions amont/aval se confrontent alors, permettant de mieux comprendre les contraintes et besoins de chacun. Ce type de gouvernance nourrit et enrichit les échanges, en lien direct avec les choix stratégiques du groupement.



Bénéficier d'un accompagnement technique de qualité

L'agriculture biologique, parce qu'elle se passe de pesticides et d'engrais de synthèse, est un modèle exigeant et pointu. **Maîtriser l'ensemble des pratiques prend un certain temps.** On peut acquérir de l'expérience lors de stages ou d'un travail salarié dans une ferme avant son installation. On peut aussi se former en continu, apprendre selon le mode essai/erreur. On peut aussi bénéficier des conseils de ses pairs, qui ont déjà commis des erreurs et engrangé des astuces et des solutions au cours des années.

Voilà ce qu'offre, entre autres, l'adhésion à un groupement de producteurs : **un appui technique**. Il peut venir d'autres agriculteurs comme de techniciens salariés du collectif.

Il peut prendre différentes formes :
- ➜ tours de plaine réguliers ;
- ➜ formations ;
- ➜ échanges de bonnes pratiques ;
- ➜ revues spécifiques ;
- ➜ visites d'essais ;
- ➜ réunions techniques ;
- ➜ conseil individuel.

Les sujets abordés dépassent la seule production. En élevage, certains groupements aident à la conception des bâtiments ; en filières végétales, pour l'adaptation des productions aux aléas climatiques.

Pour finir, certains groupements disposent d'un cahier des charges de production spécifique ; ce qui permet de respecter un cadre. **Avoir des directives permet de gagner du temps** dans sa pratique du métier.



Appui technique et conseils personnalisés

• **Biodirect**, groupement de producteurs porcins, compte un technicien pour 25 producteurs, ce qui garantit un suivi régulier et de qualité, avec plusieurs visites par mois.

• **Biocer**, coopérative céréalière du nord-ouest de la France, a développé des services d'appui technique aux producteurs. Ils prennent la forme de conseils agronomiques personnalisés (plan de rotation des cultures par exemple), de conseils en production (choix des variétés) et de gestion du grain post-moisson (suivi qualité). Ce soutien peut venir de l'équipe salariée ou des producteurs, via des réunions de terrain, des tours de plaine, des visites d'essais ou des commissions techniques organisées régulièrement.



Quelques exemples de services intéressants à considérer

• **Biolait** propose des aides financières pour la conversion d'une ferme laitière en agriculture biologique ou la création d'un atelier "lait" sur une ferme déjà engagée en bio.

• **Cocebi** est à l'origine de la création de la station de semences 100 % bio UBIOS, qui produit et commercialise une cinquantaine d'espèces et de variétés de semences certifiées.

Bénéficier de services annexes à ne pas négliger

Certains groupements **accompagnent les porteurs de projets** dans leurs démarches d'installation. Ils peuvent appuyer les dossiers bancaires en justifiant de la contractualisation de tout ou partie de la production.
D'autres groupements **aident financièrement les nouveaux installés**. Ces soutiens sont destinés entre autres à rassurer les établissements bancaires et les partenaires de l'installation.
D'autres encore **négocient des tarifs préférentiels** auprès des vendeurs d'agrofournitures (semences, plants, emballages, etc.) pour leurs adhérents.

3 OBTENIR LA GARANTIE DE DÉBOUCHÉS SÉCURISÉS

L'installation en filières organisées permet de gagner en visibilité sur son avenir économique.

Le fait de savoir à l'avance que tout ou partie de sa production :
- → fait l'objet d'une contractualisation commerciale pluriannuelle ;
- → avec une fixation des prix transparente ;
- → sans nécessité d'action de démarchage individuel de la part du producteur ;

permet d'**envisager son installation et le développement de son activité de manière plus sereine.**

Il est donc plus facile de planifier ses résultats économiques ; un point essentiel lorsque des investissements sont en jeu.
Le producteur et le groupement signent un contrat mentionnant des spécificités de durée, de cahier des charges, d'engagement financier, etc.
En fruits et légumes, la production se planifie en début de campagne avec des engagements de volumes et des objectifs de prix, ou des prix basés sur le prix de revient dans le cadre de contrats de commerce équitable.



Une régularisation s'opère en fin de campagne.
Au-delà de la production, les agriculteurs bénéficient de la logistique déployée par le groupement : collecte, transport, stockage, abattage/découpe voire outils de transformation. Cela facilite la diversification des débouchés et garantit un meilleur équilibre économique.

La force des groupements de producteurs 100 % Bio est d'être capable de mutualiser les engagements, les outils mais aussi d'amortir les pertes lorsqu'elles arrivent.

Quand les groupements créent leurs structures de vente

• **Biodirect** a racheté la Salaison Bio Valeur en 2009 qui transforme et vend une partie de ses productions porcines.

• **Unebio** a développé une quarantaine de points de vente en propre (boucheries, concessions, marchés/halles découvertes). En amont, elle a aussi créé des outils de découpe et de transformation que sont le Comptoir des Viandes BIO (49) et l'Atelier des éleveurs en région Grand-Est. Ces outils peuvent fournir la restauration collective et commerciale.

• **Uni-Vert** a ouvert une boutique pour les particuliers sur son siège de Saint-Gilles dans le Gard.

• **Biogalline** dispose d'un distributeur automatique d'œufs extra-frais sur son centre principal de collecte.

4 DÉFENDRE UN MODÈLE DURABLE, VERTUEUX ET ÉQUITABLE

S'installer en filière organisée permet de partager une vision, de défendre collectivement une bio française engagée, qui porte des valeurs.

Tous les groupements adhérents à FOREBio pratiquent l'agriculture biologique au-delà du règlement bio européen : ils sont dans une **démarche de progrès constant pour améliorer leurs pratiques et leur impact** environnemental, social et économique.
La plupart des OEPB FOREBio sont **labellisés Bio Cohérence**. D'autres ont choisi de mettre en place des cahiers des charges internes en accord avec leurs adhérents. Ces certifications permettent de mieux valoriser les pratiques de production et de consolider les principes de l'agriculture biologique.

Au-delà de l'agriculture biologique, les membres de FOREBio promeuvent des **relations commerciales basées sur les principes du commerce équitable** pour leurs producteurs, et la quasi totalité sont **labélisés Bio Équitable en France**. Ils défendent un modèle vertueux à l'échelle de leur territoire.



Quelques exemples de pratiques Bio +

• **Bretagne Viande Bio** privilégie les fermes à taille humaine en instaurant une taille maximum. Aucun minimum exigé : certains éleveurs peuvent vendre un animal par an. Et tous reçoivent le même traitement, quelle que soit la dimension de leur élevage.



• **Biolait** et **Biodirect** ont inscrit l'alimentation de leurs animaux 100 % origine France dans leurs pratiques.

• **Cocebi** a défini un plan d'actions biodiversité.

• **Uni-Vert** développe des productions adaptées aux aléas climatiques, notamment l'avocat et les agrumes en Corse.

• **Volailles Bio de l'Ouest**, **Lann Bodiguen** et **Biogalline** limitent les tailles des poulaillers pour garantir une production Bio à taille humaine.



Aujourd'hui, les OEPB font face à de **nouveaux défis** : garantir la durabilité de leurs modèles économiques et agronomiques dans un contexte troublé. Comment s'adapter face au changement climatique ? Faire face au manque d'eau ? Préserver la biodiversité ? Accompagner les adhérents vers plus d'autonomie sur les fermes ? Traverser des crises géopolitiques ou économiques ? Et tant d'autres enjeux !

Le collectif permet la recherche de solutions viables sur le territoire, pour tous les adhérents. Tout ceci dans le but de pérenniser l'agriculture biologique et ses principes et de la développer à l'échelle des territoires.

La dernière mission des groupements est bien entendu d'**installer des paysans bio**, de les aider à atteindre leurs objectifs de viabilité, pour consolider les outils collectifs qu'ils ont créés. Une OEPB ne demandera jamais à un de ses adhérents de se « déconvertir » pour répondre à des exigences économiques, ce qui est parfois le cas dans des structures mixtes[5].

5. Mixte : bio et conventionnelles.



La vision fondatrice affichée de Biolait est toujours : « la bio, partout et pour tous ». Ce slogan résume la position de tous les adhérents de FOREBio.







5 PARTICIPER À DES DYNAMIQUES DE TERRITOIRE

Adhérer à un groupement de producteurs 100 % Bio permet d'entrer dans une dynamique collective au service de son territoire.

Non seulement les producteurs sont décisionnaires de l'orientation du groupement en participant à la structuration des filières bio locales, mais **ils contribuent également à faire vivre leur territoire**, depuis leurs fermes, grâce à une structure collective engagée et solidaire.

Leur structuration peut les amener à **répondre à des appels d'offres des collectivités publiques et à fournir des marchés spécifiques**, comme la restauration collective. Ils sont capables de fournir les volumes requis, d'organiser la logistique de flux complexes, et de répondre aux exigences de traçabilité de ces clients.



Les groupements créent également des emplois locaux. Ne serait-ce que par l'embauche d'une équipe salariée pour gérer le développement, l'administration, la planification ou la collecte des productions. Ils travaillent souvent avec des transformateurs locaux, ou l'abattage / découpe pour les productions animales.

Souvent, **ils contribuent à la vie de leur territoire** en participant à des salons, des foires. Ils organisent des journées portes ouvertes ou des animations à destination des consommateurs pour faire connaître leur démarche.

Il est communément admis qu'un agriculteur fait vivre entre 4 et 7 autres personnes. Quel est le chiffre à l'échelle d'un groupement ? Le développement de l'économie locale et de la vie dans les territoires fait en tous cas partie intégrante de leurs missions.

Le 100 % Bio en restauration collective

La coopérative d'éleveurs **le Pré-Vert** s'est tournée vers la restauration collective dès sa création. Elle gère les relations avec les collectivités, répond aux appels d'offres publics. Elle est membre actif de la plate-forme Manger bio Sud-Ouest, qui développe la bio locale dans les cantines collectives de Nouvelle-Aquitaine.

Petit récap'

LES AVANTAGES À S'INSTALLER EN FILIÈRES ORGANISÉES 100 % BIO

5 ATOUTS



Reprendre une ferme existante



Rejoindre l'aventure d'un collectif



Obtenir la garantie de débouchés sécurisés



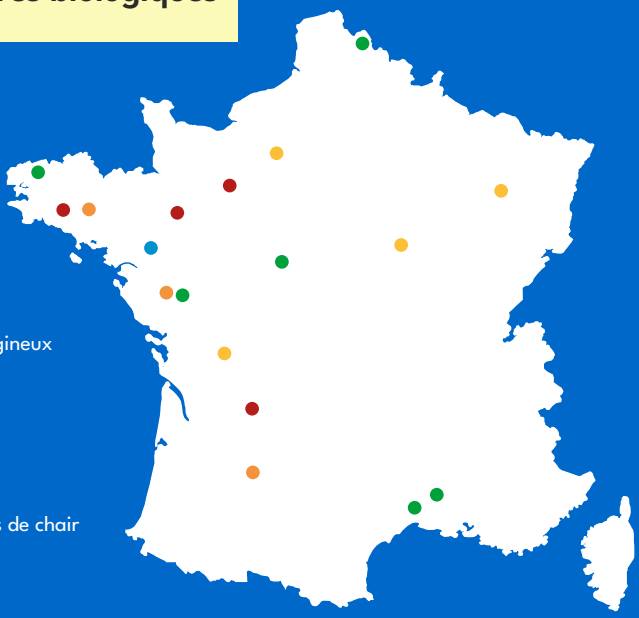
Participer à des dynamiques de territoire



Défendre un modèle durable, vertueux et équitable

FORÉBio

FOREBio rassemble 18 groupements répartis partout en France et dans 5 filières biologiques



- Céréales et oléagineux *(4 adhérents)*
- Fruits et légumes *(6 adhérents)*
- Lait *(1 adhérent)*
- Oeufs et volailles de chair *(3 adhérents)*
- Viandes *(4 adhérents)*

Cette carte pointe les sièges sociaux des OEPB. Leurs bassins de production et de collecte sont bien plus larges. Rendez-vous sur notre site pour savoir quel groupement se trouve près de chez vous.

Avec le soutien de

FOREBio
117, rue de Charenton
75012 – Paris
contact@forebio.info

forebio.info

S'installer en filières organisées 100 % bio, des atouts insoupçonnés, une publication de FOREBio, septembre 2026.
Crédits photo : Thomas Vandenberghe, FOREBio, Cécile Cardellac, Bretagne Viande Bio, Norabio, Unebio.
Rédaction : Cécile Cardellac pour FOREBio. Graphisme et mise en page : Elodie Barreau.